



Les Principes Air France-KLM

Décembre 2025

INTRODUCTION

Le Groupe Air France-KLM s'emploie à créer un environnement de travail où chacun peut s'épanouir et contribuer de la meilleure façon possible à la performance du Groupe. Nos Principes guident nos actions au quotidien et représentent le socle de la cohésion sociale, économique et culturelle au sein du Groupe Air France-KLM et de chaque entreprise qui le compose, élément essentiel au partage des bénéfices de la croissance.

Ces Principes établissent les normes de comportement éthique qui définissent non seulement les relations au sein du Groupe Air France-KLM, mais aussi avec ses clients, fournisseurs, partenaires commerciaux et communautés, en ligne avec sa raison d'être.

Ils expriment les principes éthiques à suivre et à promouvoir, fondés sur nos valeurs fondamentales.

Nos valeurs :

Nos relations sont empreintes de RESPECT. Nous encourageons une culture de la prise de parole où nos employés, partenaires et clients sont libres de partager leurs idées et leurs opinions et savent qu'ils seront entendus.

Nous avons CONFIANCE en la capacité de nos employés à prendre les bonnes décisions, à concilier ambitions économiques et préoccupations sociales et éthiques.

Nous encourageons la TRANSPARENCE dans l'exécution de nos pratiques professionnelles.

Nous créons un environnement de CONFIDENTIALITÉ, qui permet aux employés de signaler les comportements de manière confidentielle.

Champ d'application : à qui s'appliquent ces principes ?

Nos Principes s'appliquent à tous les employés du Groupe Air France-KLM, y compris ceux en contrat à temps partiel ou temporaires.

Ils servent de base commune à toutes les entreprises du Groupe et soutiennent les nouvelles initiatives, procédures, règles et codes de conduite.

Une éthique équivalente et tout aussi stricte est exigée de toutes les tierces parties avec lesquelles nous collaborons, notamment nos fournisseurs et partenaires commerciaux. Nous faisons connaître activement nos attentes tout au long de notre chaîne d'approvisionnement à travers une communication régulière et des processus précis.

Dans l'ensemble, nos Principes s'appliquent à toutes les parties prenantes d'Air France-KLM, quelle que soit leur nature. Nous encourageons tous nos clients, actionnaires, partenaires commerciaux et communautés locales à les respecter.

Nos engagements pour le respect de normes mondialement reconnues

Notre sens des responsabilités se traduit par des engagements fermes envers les normes nationales, régionales et mondiales en matière de droits de l'homme, d'éthique et de durabilité.

En tant que signataire et participant au Pacte mondial des Nations Unies depuis 2003, nous nous efforçons d'intégrer ses dix principes dans l'ensemble de nos activités et de notre stratégie commerciale.

Nous nous inspirons également des objectifs de développement durable des Nations Unies et sommes déterminés à apporter notre propre contribution pour les réaliser. Notre approche s'aligne sur ces normes communes et est régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution de la situation mondiale.

Nous respectons et protégeons les droits de l'homme tels que décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail. Nous travaillons en collaboration avec nos parties prenantes internes et externes afin de nous améliorer continuellement.

Diversité et inclusion

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou d'inégalité de traitement. Aucun individu ne saurait être discriminé, désavantagé ou attaqué sur la base d'une quelconque distinction, notamment en ce qui concerne le sexe, l'origine ethnique, nationale ou sociale, la religion, l'âge, le handicap, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'appartenance à un syndicat, les opinions politiques ou autres. L'intimidation, le harcèlement ou tout autre comportement préjudiciable résultant d'une discrimination n'ont pas leur place dans notre Groupe et dans notre culture d'entreprise. Nous prônons une tolérance « zéro » pour toute forme de harcèlement, qu'il soit de nature sexuelle, verbale, physique ou psychologique.

Nous sommes déterminés à améliorer nos mesures de protection et de prévention, et à sensibiliser davantage autour de ces actions. En outre, nous reconnaissons qu'une véritable diversité ne signifie pas seulement garantir l'égalité des chances mais aussi donner activement du pouvoir aux minorités et aux individus.

Santé et sécurité

La sécurité fait partie intégrante de toutes nos décisions. C'est notre engagement numéro un envers nous-mêmes, nos collègues et nos clients. En matière de sécurité, nous allons au-delà des normes attendues. Nous prônons un environnement de travail où le bien-être de tous est prioritaire. Dans les airs comme au sol, nous répondons aux normes de transport aérien les plus strictes au monde. Notre système de gestion de la sécurité est organisé autour d'une structure rigoureuse associée à une culture de la bienveillance.

Nous avons développé un environnement de travail totalement sécurisé. En tant qu'employés du Groupe Air France-KLM, nous nous engageons à ce qu'aucune de nos actions ne nuit aux autres ou ne menace leur sentiment de sécurité. Il est de notre responsabilité, collective et individuelle, de montrer chaque jour le meilleur de nous-mêmes au travail. À cette fin, la santé et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée doivent être notre priorité, notamment à travers différents programmes, régimes de prestations et mécanismes de soutien.

Environnement

Nous sommes déterminés à réduire au quotidien notre impact environnemental et à offrir à nos clients une expérience de voyage responsable. Nous renforçons donc nos engagements et fixons des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de CO₂ de nos opérations en vol et au sol et limiter la quantité de déchets non recyclés issus des activités en cabine et au sol. Nous mettons tout en œuvre afin de réduire les nuisances sonores et tout autre type d'émissions localisées.

Nos responsabilités environnementales respectent notre plan d'action pour le climat visant à réduire notre empreinte carbone :

- Modernisation de la flotte et contribution à la recherche aéronautique
- Carburant alternatif durable et participation à la recherche sur les énergies renouvelables
- Mesures opérationnelles, comme l'application des principes d'éco-conception, les projets de réduction de poids et l'optimisation des itinéraires
- Soutien à la mise en œuvre de l'accord mondial sur le climat (CORSIA) à travers une contribution équitable pour l'aviation
- Soutien aux programmes environnementaux

Nous nous engageons à contribuer aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Communautés locales

Nous nous engageons à respecter les communautés locales se trouvant à proximité de nos activités commerciales. Nous prenons localement des mesures pour minimiser l'impact potentiel de nos activités sur ces dernières. Nous sommes conscients des différences d'appréhension de chacun quant à la propriété et à la terre.

Afin de favoriser des relations sociales et économiques positives, nous entretenons un dialogue constant avec les populations locales et leurs activités. Nos hubs de Paris et d'Amsterdam sont d'importants centres d'activités économiques. Cette position unique est un atout essentiel que nous valorisons localement par le prisme de l'emploi et des activités économiques générées.

Au-delà de nos activités, nous sommes fiers de soutenir des projets à caractère social dans le monde entier ainsi que de développer les initiatives propres d'Air France, de KLM, de Transavia et de toutes les autres filiales.

Esclavage moderne et traite des êtres humains

Nous condamnons fermement toutes les formes d'esclavage moderne (comme le travail forcé ou le travail des enfants) et nous nous engageons à contribuer à leur éradication. Le respect des droits de l'homme et l'absence d'activités impliquant toute forme d'esclavage moderne sont inclus dans le processus de diligence raisonnable établi avec nos fournisseurs. Conformément à la résolution de l'IATA de 2018 sur la lutte contre la traite des êtres humains, nous travaillons avec diverses parties prenantes, notamment auprès des autorités et gouvernements locaux. Grâce à des campagnes d'information et de sensibilisation, nos employés sont en mesure d'aider à identifier et à signaler les situations potentielles de traite des êtres humains.

Vie privée et éthique numérique

Le respect, la confiance, la transparence et la confidentialité constituent le fondement de nos actions. Il est impératif de respecter la vie privée et de protéger les informations de nos employés et de nos clients. Nous nous conformons aux réglementations nationales, régionales et internationales en matière de protection de la vie privée et de gestion des données personnelles. La numérisation nous offre d'immenses possibilités pour améliorer l'expérience de nos clients et de nos employés. Nous restons à l'avant-garde des évolutions numériques en tirant parti de ces opportunités et en tenant compte de leurs implications en matière d'éthique. En favorisant un dialogue ouvert, nous encourageons les échanges autour de différentes thématiques, tels que l'intégration de la diversité dans le processus de conception et la prise en compte de l'impact environnemental de nos systèmes d'information. Notre approche dynamique de l'éthique numérique reflète notre volonté de nous améliorer continuellement.

Éthique commerciale

Nous ne faisons aucun compromis sur notre éthique commerciale et sur le respect des lois et des règlements. Les politiques et procédures en place au niveau du Groupe et des compagnies aériennes fournissent des lignes directrices précises en matière de conformité. Notre comportement individuel et collectif rejaillit sur l'ensemble d'Air France-KLM. Il est donc de la responsabilité de tous de savoir en tout temps ce qui est attendu de nous. Notre éthique commerciale constitue un élément fondamental de nos principes communs et doit être appliquée rigoureusement à toutes nos activités.

Lutte contre la corruption

Il est strictement interdit d'offrir ou d'accepter des pots-de-vin dans le but d'influencer une décision. Il est également interdit d'user d'influence ou de demander à quelqu'un d'user de son influence en vue d'obtenir ou de maintenir une relation commerciale.

Pour en savoir plus :

- Code de conduite anticorruption d'Air France-KLM
- Politique d'Air France-KLM relative aux cadeaux et invitations

Lobbying

Nous sommes engagés dans un dialogue ouvert auprès des autorités publiques afin d'expliquer les contraintes et les avantages de nos activités et de promouvoir nos intérêts mutuels. Nous réalisons ces activités dans le respect total des lois et règlements internes et externes. Toute relation avec les autorités publiques à des fins de lobbying doit être portée à la connaissance du responsable concerné, à qui il revient de superviser ces activités.

Délit d'initié

Les renseignements relatifs aux entreprises du Groupe doivent être traités avec discernement. Cela est particulièrement vrai pour les informations confidentielles pouvant avoir des répercussions notables sur le prix des actions ou être utilisées à des fins personnelles.

- Pour en savoir plus : Code de déontologie boursière d'Air France-KLM

Concurrence loyale et antitrust

Nous respectons les lois sur la concurrence qui s'appliquent à notre environnement hautement concurrentiel.

- Pour en savoir plus : Manuel d'Air France-KLM relatif à l'application des règles de concurrence

Conflits d'intérêts

Nous évitons les situations où des intérêts privés vont ou semblent aller à l'encontre des intérêts du Groupe Air France-KLM.

- Pour en savoir plus : Politique d'Air France-KLM relative aux conflits d'intérêts

Sanctions internationales et contrôles à l'exportation

Le Groupe Air France-KLM s'engage à respecter toutes les sanctions internationales et les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations.

Communication et publicité

Le climat de confiance que nous souhaitons instaurer exige une communication interne et externe transparente. Nous faisons tout notre possible pour fournir des informations précises et nous nous abstenons de faire des déclarations fausses ou trompeuses.

Fraude

Il est interdit de se livrer à des activités frauduleuses, c'est-à-dire tout acte qui trompe ou induit en erreur intentionnellement d'autres personnes dans le but principal d'obtenir un avantage injuste ou illégal, qui pourrait (à terme) entraîner un désavantage pour l'entreprise.

Blanchiment d'argent et lutte contre le terrorisme

Dans le cadre de notre processus d'évaluation des risques et de due diligence des tiers, nous contribuons à prévenir et à atténuer les risques de blanchiment d'argent et de lutte contre le terrorisme.

Tierces parties

Nous attendons de toutes les tierces parties avec lesquelles nous travaillons qu'elles adoptent une conduite éthique irréprochable et respectent les droits de l'homme. Nos principes représentent nos valeurs et doivent être respectés tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Tous les employés d'Air France KLM qui travaillent en interaction avec des fournisseurs et des sous-traitants s'engagent à les appliquer concrètement et à développer continuellement notre approche durable de l'approvisionnement.

Nous procédons à une évaluation des risques et mettons en place des mesures de diligence raisonnable afin de nous assurer que nos partenaires commerciaux adoptent des pratiques durables, respectent les droits de l'homme et se conduisent de manière éthique. Nous nous réservons également le droit d'effectuer des audits de durabilité sur place. Nous pouvons aussi demander à nos fournisseurs de réaliser des auto-évaluations afin de mesurer leurs engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises. Nos relations commerciales, nouvelles comme existantes, sont évaluées selon ces critères. Nous travaillons avec ces partenaires et auprès d'organismes extérieurs pour atteindre ensemble nos objectifs en matière de durabilité et de droits de l'homme.

Procédures d'alertes

Le Groupe Air France-KLM a mis en place un dispositif de recueil et de traitement des alertes accessible à tous ses collaborateurs ainsi qu'à ses parties prenantes (contractants, fournisseurs, sous-traitants, communautés, etc.) sur les portails en ligne des compagnies aériennes et sur les sites corporate du Groupe Air France-KLM. Nous encourageons tous nos collaborateurs, ainsi que nos parties prenantes, à nous faire part de toute information relative à des violations, ou de potentielles violations, des lois et règlements applicables ou, plus généralement, de situations contraires à nos valeurs et à nos règles internes.

Absence de représailles : la transparence et la confiance sont intrinsèques à notre culture d'entreprise et essentielles à l'efficacité de nos principes. Aucune mesure de représailles ne saurait être prise contre les personnes faisant part de leurs préoccupations en utilisant ces mécanismes. Toute affaire présentée est traitée de manière équitable et confidentielle.

Document approuvé en décembre 2025 par :
Benjamin Smith
Directeur Général Air France-KLM

AIRFRANCEKLM
GROUP